

# CONVOCACTION EXAMENS SESSION 1 - MAI 2024

**IMPORTANT** : les étudiants qui bénéficient d'un aménagement pour les examens recevront une convocation individuelle précisant le lieu de leurs examens.

**Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : [licence.esthua@univ-angers.fr](mailto:licence.esthua@univ-angers.fr)**

	JOUR épreuve	lieu épreuve	horaires	Unité
étudiants concernés : les étudiants ABJ (absence justifiée) aux CC de langues vivantes	<b>lundi 13 mai 2024</b>	salles 401/402/409A	<b>entre 9 h et 17 h (cf. tableau ORAUX LV)</b>	<b>ORAUX DE LANGUES</b> - les étudiants concernés doivent consulter le tableaux ORAUX LV
<b>L1 HOSP + LAS</b>	<b>mardi 14 mai 2024</b>	amphi BODIN (250 p) - FAC DE DROIT	<b>14h00-15h30</b>	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en hospitalité
	<b>mercredi 15 mai 2024</b>	amphi VOLNEY (175 pl) - FAC DE DROIT	<b>14h00-17h00</b>	UE 4 : Gestion opérationnelle en hospitalité
	<b>vendredi 17 mai 2024</b>	amphi POCQUET (175 pl) - FAC de DROIT	<b>08h30-10h00</b>	UE 2 : Acteurs et territoires en hospitalité

## **IMPORTANT**

- Vous devez vous présenter en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- Vous devez toujours être en possession de votre **carte d'étudiant**. A défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo.
- Seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- Nous vous invitons à préparer une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ; Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant